Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 59 (1971)

Heft: 7

Buchbesprechung: Les livres : le travail à temps partiel : deux publications

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



DEUX PUBLICATIONS

Pour tous ceux qui voient dans le travail à temps partiel, l'une des solutions pour la femme ma-riée qui veut partaner son temps entre sa famille et sa profession, nous ne saurions assez vous re-commander la lecture de deux études que des auteurs suisses

exuues que des auteurs suisses ont consacré à ce sujet : L'emploi à temps partiel, de Mile Maria Immita Cornaz, Dr ès sc. soc. (On peut obtenir cet ouvrage au prix de 7 francs auprès de M. Walter Ackermann, président de ProFamilia, Studhaldenstr. 27, 6000 Lucerne.)

ramilia, Studhaldenstr. 27, 6000 Lucerne.)

« L'emploi à temps partiel — qu'estce? Une possibilité pour les travailleuses ayant des responsabilités familiales d'alléger leur double tâche? Un
frein à l'amélioration des conditions
de travail des femmes? Une possibilité
pour la mère de famille de rester en
contact avec le monde extratamilia?
Une source de concurrence déloyale
sur le marché du travail? Une source
de complication dans l'organisation du
travail au sein de l'entreprise? Une
réserve utile de main-d'œuvre bon
marché facile à congédier en cas de
régression? Un frein à la réduction
de la durée genérale du travail? Une
incitation pour les travailleurs à opter
en masse pour des horaires plue
courts? Un risque de voir l'employeur en masse pour des horaires plus courts? Un risque de voir l'employeu imposer impunément l'emploi à temps imposer impunement rempior a temps partiel comme un chômage partiel dé-guisé? Toutes ces opinions, et d'au-tres encore, sont défendues avec con-

tres encore, sont défendues avec conviction par des représentants des tendances les plus diverses...»

On se rend compte par cette seule
citation que Mile M. -I. Cornaz a tenté
d'étudier tous les aspects du problème, et qu'elle l'a fait avec méthode
et clarté. Dans une seconde partie de
son ouvrage, elle passe en revue la
situation dans ditiférents pays, situation déterminée par des facteurs variant d'un pays à l'autre. Disons entin
que le livre se termine par une bibliographie qui justifierait à elle seule
l'achat du livre.

Tellzeitarbeit der Akademikern, de Mme Liselott Schucan-Grob, Dr en méd. (ouvrage publié par l'Associa-tion suisse des femmes universitai-

res). Cette brochure donne le résultat d'une enquête effectuée auprès des femmes universitaires suisses. 464 questionnaires (sur les 1100 qui

d'une enquête effectuée auprès des femmes universitaires suisses. 464 questionnaires (sur les 1100 qui avaient été envoyés) ont pu être étu-diés et comparés. Les résultats en-sont présentés en plusieurs tableaux très intéressants; citons un seul chil-fre: 45 % des femmes interrogées tra-vaillent à temps partiel. Il est évident que certaines professions universitai-res se prêtent particulièrement bien à des horaires réduits. On lira avec le plus grand intérêt, les réponses au questionnaire, citées dans la langue de la temme interro-gée, réponses concernant la profes-sion, la position du mari, des enfants, le développement de la personnalité de la femme... Toutes ces motivations devraient être méditées par ceux qui se posent la question du choix d'une profession (jeunes tilles, parents, orienteurs), car la jeune tille ne doit plus choisir un métier « pour le cas où elle ne se marierait pas », mais pour trouver le meilleur développement de sa propre personnalité. S. Ch. sa propre personnalité.

sa propre personnalité. S. Ch.

L'autre semblable, par Francine Dumas (Delachaux & Niestlé, 1967).

Il est certes un peu tard pour rendre compte de cet ouvrage, mais pas trop tard; vous glisserez facilement cette brochure dans votre sac de voyage et aurez, cet été, tout loisir de faire le point, aidées par Francine Dumas, professeur, responsable des études dans une école de service social de Paris.

Femme de pasteur, mère de famille, l'auteur possède le génie de s'élever du particulier au général, et un don étonnant de discernement qu'elle utilise lci avec bonheur pour guider le lecteur, la lectrice, au-dessus des concepts basés sur la domination masculine des siècles passés comme des revendications féminines outrées actuelles, en analysant les données essentielles de la situation. Avec elle, nous découvrons qu'il ne s'agit pas d'une rivalité où règne la loi de la

jungle, mais, pour l'homme comme pour la femme, de vivre leur humanité en constante référence l'un par rap-

en constante référence l'un par rapport à l'autre.

L'altérité greffée sur la similitude : telle est la ligne de force qui se dégage de ces 123 pages.

La troisième partie, consacrée aux questions concrètes, traite de sujets importants tels que le contrôle des naissances, L'avortement, l'ouverture du monde professionnel aux femmes, et suggère les réformes nécessaires immédiates ainsi qu'un certain nombre de problèmes à repenser à plus longue échéance, avec des propositions très pratiques concernant la vie sociale et politique. « Le fait de réfléchir, de décider et d'exécuter à tous les niveaux, précise l'auteur, devrait être l'acte créateur politique des deux sexes joints. Tout le reste est discrimination. »

La grève, par Isabel Alvarez de Toledo (Grasset, 1970).
Une grève dans la région de Jerez, à l'époque des vendanges: tel est l'argument de cet ouvrage dont la parution, en 1970, motiva la deuxième incarcération de l'auteur, plus connue sous le nom de la Duchesse rouge. Duchesse, elle l'est, mais avait déjà passé plusieurs mois en prison pour avoir participé aux manifestations des habitants de Palomares (menacés par les radiations atomiques dans les cirhabitants de Palomares (menacés par les radiations atomiques dans les circonstances que l'on se rappelle). La traduction de « La grève » est présentée comme le témoignage d'une combattante pour la justice. C'est une voix qui doit être entendue; à chacune de décider comment la cause plaidée avec tant de courage (et d'une plume experte) peut être servie. Le langage est vif, ce livre, c'est un cri, mais c'est, aussi, un beau livre. J. L.

L'oiseau de l'aube, roman de Marie-Louise Reymond.
En 1943, et pour la première fois, le Prix de Genève », nouvellement fon-dé, était attribué. L'ouvrage couronné fut « L'oiseau de l'aube ».
On saluera avec joie la réédition de ce roman qui, en presque trente ans, n'a pas vieilli. Pourquoi ? Parce qu'il n'est pas né d'une mode. Il est vrai, Les personnages sont profondément humains; ils n'ont rien de marionnet-tes sous la plume d'un auteur en mal de succès.

Une suffragette s'exprime...

Nous poursuivons ici la publication des vers dits — avec l'accent — par une suffragette anglaise à Berne, le 23 mai, lors du dîner de l'ex-association suisse pour le suffrage féminin. Celles qui ont cru reconnaître la présidente d'une section cantonale

Tous les maris Du canton d'URI, Même les esprits Chagrins et rabougris, Seront bientôt attendris Et donneront le droit de vote à leurs femmes chéries. Sinon, tous les hommes d'Uri Seront mis au pilori!

APPENZELL,
Toutes les dames et les jouvencelles
Peuvent jouer du violoncelle,
Avoir deux sous dans leur escarcelle,
Manger des marrons en vermicelles,
Laver la vaisselle,
Amuser les enfants atteints de varicelle
Avec une belle crécelle.
Mais ces dames et ces demoiselles,
N'ont pas droit au suffrage universel!

Que faut-il faire dans le canton de SAINT-GALL?
Envoyer tous les hommes à Pigalle?
Leur inoculer la gale?
Les laisser mourir de fringale?
Allumer des feux de Bengale?
Pour qu'entin, ils reconnaissent, que nous sommes leurs égales?

Vous ne pouvez savoir combien j'ai été ravie D'apprendre, le 7 février, le succès d'ARGOVIE! Toutes celles qui étaient chez moi, avaient envie De danser et de boire de l'eau de vie. Les femmes d'Argovie Pouvaient entin voler, comme celles de Moldavie

Pouvaient enfin voter, comme celles de Moldavie
De Moscovie
Ou de Scandinavie;
Dans les assemblées politiques, elles vont donner de la vie,
Comme les femmes le font à Varsovie,
A Cracovie
Ou à Pavie!

Tandis qu'en THURGOVIE, Les femmes, qu'elles s'appellent Sylvie, Trudi, Lotti ou Octavie Sont encore toutes asservies, Leur faim de justice, inassouvie.

romande (ainsi que nous l'avions indiqué par erreur le mois dernier) s'en sont laissé accroire! Celles qui ont plutôt pensé à une présidente d'un groupe romand ont eu raison...

Les hommes de SCHAFFHOUSE Ont longtemps préféré que leurs épouses Posent des ventouses, Raccommodent et cousent Des pantalons et des blouses, Tondent la pelouse. Ils ont bien fini par reconnaître à leurs épouses Ces droits qu'ont les femmes de Toulouse De Pérouse Ou de Mulhouse, Dont elles furent longtemps jalouses

Devant les gens de LUCERNE Il faut que très bas je me prosterne, Car, en ce qui nous concerne Ils ont été très modernes: En Suisse centrale, ils ont allumé, du suffrage la lanterne.

> Ohé! LES SCHWYZOIS! Ohé! LES SCHWYZOIS! Quand imiterez-vous les Vaudois? Les Bâlois, Les Genevois, Et les Lucernois? Quand donnerez-vous à votre femme une voix?

Savez-vous quoi? Autrefois Les ZOUGOIS Les ZOUGOIS Se seraient regardés avec elfroi Si on leur avait appris du sulfrage féminin l'octroi! Or, sans désarroi, Le 7 février, ils le votèrent, cet octroi!

A GLARIS. Les femmes ne restent plus dans les coulisses. Qu'elles soient actrices, Cantatrices Ou ambassadrices Ou ambassadrices, Elles peuvent, de la politique apprendre les prémices. Est-ce un indice ? Si à Glaris

Est-ce un mous Si à Glaris Le drapeau du suffrage, l'on hisse : Bientôt, dans toute la Suisse Disparaîtra cette injustice.



PREMIER AOÛT 1971



UNE FERVEUR PARTICULIÈRE POUR LES NOUVELLES CITOYENNES A PART ENTIÈRE

APTITUDES REQUISES

Bonne vue, mains habiles, sens du travail fin et précis; compréhension pour les données techniques; concentration, persévérance, sorreté.

Contre-indication: transpiration des mains.

Formation nécessaire avant l'apprentissage : avoir terminé sa scolarité.

Age minimum: 16 ans. Durée de l'apprentis-sage : trois ans.

Perfectionnement: pos-sibilité de devenir ingé-nieur-technicienne en mi-crotechnique en suivant pendant quelques années les cours d'un technicum.

les cours d'un technicum.

Ecoles de perfectionnement: Les jeunes apprenties peuvent accomplir une année supplémentaire dans une école
d'horlogerie suises (EHS),
à Bienne, Genève, La
Chaux-de-Fonds, Le Locle, Le Sentier, Soleure
ou St-Imier, ou entrer
dans une école technique
supérieure (ETS), à Biensupérieure (ETS), à Bien-ne, Genève, La Chaux-de-Fonds, Le Locle ou St-Fonds, Le Locie ou St-lmier, pour y entrepren-dre, en trois ans et demi, les études d'ingénieur-technicienne ETS micro-technique, puis entrer technicienne ETS micro-technique, puis entrer sans examen à l'Univer-sité de Neuchâtel pour y devenir ingénieurs-horlo-gères après trois nou-velles années (recher-

Possibilité d'obtenir une

L'horlogère praticienne Elle est un chef de groupe dans un ateller d'assemblage. Elle est chargée notamment de nombreuses opérations de surveillance et de contrôle.

- Initiation au maniement, à l'entretien et à l'utilisation Première année. — Initiation au maniement, à l'entretien et à l'utilisation des outils et machines. Apprentissage des opérations de base, par l'exécution d'un outiliage personnel minimum et d'exercices servant à développer la dextérité. Limage : réglette au plat, réglette équerre en acier, brucelles, burins pour chariot, tournevis, leviers aux aiguilles, goupilles, fraises à trois coins et à deux faces, tremple, revenu. Tournage : pointe à tracer, pointeau, broches, chasse-goupilles, rivoirs, tasseau, pivot, tige de remontnir, creusures, arbres de barillet, etc: Perçage et taraudage : affotage de forets et tarauds, plaques à trous laiton et acier, rivoirs, tasseaux, etc. Moulage et polissage : tige de remontoir, pivots et portées, polissage de plat et d'angles, etc. Assemblage : mise en place et vissage sur appareils et montres grand format, etc. Exécution de l'ébauche d'une montre, pièce de maîtrice.

Deuxième année. — Pivotage : tournage et roulage manuels ou mécaniques de pivots cylindriques et coniques. Rivage, chassage et mise plat de roues. Emploi de la potence (posage et déplacement des pierres). Mesure de la hauteur des pierres et calcul des répartitions en hauteur. Remplacement d'axes de balanciers. Rouage : montage, vérification et correction des jeux et ébats. Achevage de très petites dimensions. Logeage, centrage et partagement de l'échappement. Vérification et correction des fonctions de l'échappement à ancre sur grandes pièces. Emploi de l'échappemètre et des appareils de contrôle (projecteur). Assemblage : montage de mécanismes, rouages et échappements, et de dispositifs antichoes. Lubrification. Travail de série. Exécution du rouage, de l'échappement et achevage de la pièce de maîtrise.

de l'echappement et achevage de la pièce de maîtrise.

Troisième année. — Posage de spiraux : exercice de virolage-centrage. Pose de spiraux plats sans et avec observation du point d'attache. Mise plat et équilibrage de balanciers. Mise en marche. Utilisation des appareils et outillages modernes de production. Terminaison : pose de cadrans. Lanternage et pose d'aiguilles à la main et à la potence. Emboltage. Réglage : retouche de réglage (balancier à vis et annulaire). Corrections des variations de marche. Initiation au contrôle technique des montres. CTM. Contrôle : emploi des appareils modernes de contrôle. Mesure de l'amplitude et de l'isochronisme. Contrôle des ressorts de barillets au dynamomètre et de l'étanchéité des boites. Mécanismes additionnels : remontage d'une montre automatique, initiation aux montres calendriers et chronographes. Réglage. Connaissances professionnelles.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : régu-lière, surtout dans le

Jura.

Perspectives d'avenir: l'horlogère-praticienne qualifiée, portuse du certificat fédéral de capacité, peut se spécialiser soit comme horlogère complète (responsable d'ateliers d'assemblage), soit comme horlogère-régleuse (spécialiste des chrnomètres et montres de iogere-regieuse (spe-cialiste des chrnomè-tres et montres de concours), soit com-me horlogère-rhabil-leuse (chargée de la réparation et de l'en-tretien des montres). Devenue ingénieur-technicienne, elle peut assumer des respon-sabilités au niveau de la direction, de la re-cherche, et dans le cadre d'un bureau technique ou d'un la-boratoire, où elle aura à concevoir de nou-veaux modèles, appa-reillages et outillages. L'offre: un métier attachant et bien helvétique, presque un artisanat.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire: semaine de 44 heures. Congés: trois ou quatre semaines de vacances annuelles (selon les années de service).

Salaire: varie selon le mode de paiement (à la pièce ou à l'heure), les capacités de l'horlogère et le nombre de ses années de service. A l'heure, on compte entre 4 francs et 6 fr. 50. Et une horlogère complète peut gagner autour de 1800 francs. Salaire: varie selon

Avantages sociaux: une nouvelle conven-tion a créé la caisse de retraite obligatoire. Assurances C. N. A., maladies et accidents.

Syndicat défendant la profession : la F.O. M.H.